



Histoire Magog

Société d'histoire - Historical Society

Société d'histoire de Magog



Fonds Bibliothèque Memphrémagog. La Société d'histoire de Magog.

Les organismes culturels bien ancrés dans leur milieu

**Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement de la
politique culturelle du Québec**

Société d'histoire de Magog

Août 2016

À propos de la Société d'histoire de Magog

La Société d'histoire de Magog est un OBNL créé en 1988. Sa mission est de recueillir, conserver, dynamiser et partager l'information sur l'histoire de la région de Magog. À l'heure actuelle, la Société d'histoire compte une seule employée permanente à raison de 25 heures par semaine et peu compter sur l'aide de deux bénévoles.

L'organisme, logé dans un bâtiment de la Ville de Magog, possède un centre de documents et un centre d'archives comptant plus de 50 000 documents iconographiques et textuels témoignant de l'histoire de la région magogoise.

Pour le moment, la Société d'histoire a la chance d'être soutenue en partie par la Ville de Magog, mais souhaite développer les services qu'elle offre afin d'augmenter ses revenus autonomes et ainsi favoriser son autonomie financière.

Dans le cadre de la présente consultation, trois thématiques ont été sélectionnées, soit la culture dans une perspective de développement durable, le rapport du citoyen à la culture et la gouvernance et le financement.



La culture dans une perspective de développement durable



Fonds Bibliothèque Memphrémagog. La Société d'histoire de Magog.

Le développement durable doit occuper une place centrale dans les milieux culturels, et ce dans les trois sphères que sont la société, l'environnement et l'économie. Au niveau de l'environnement, les différents organismes oeuvrant dans le milieu culturel devraient mettre en place des pratiques afin de diminuer leurs impacts environnementaux. Pour ce faire, ils doivent par contre être appuyés par les différentes instances gouvernementales, afin d'avoir les outils pour mettre en place certaines politiques et modes de fonctionnement.

En ce qui a trait à la société, il est à notre sens primordial que les organismes s'inscrivent à l'intérieur de leur communauté en offrant des services et des activités qui permettront l'éducation, la prévention de l'exclusion et l'équité intergénérationnelle. Dans ce sens, la Société d'histoire de Magog souhaite développer au cours des prochaines années un programme d'activités qui permettra de diffuser l'histoire de la région de Magog, en favorisant l'échange et le dialogue entre les différentes générations. Il serait souhaitable, dans toutes les sphères de la culture de soutenir et d'encourager les différentes initiatives qui seront mises en place par les organismes.

Pour terminer, en matière économique, tous les organismes devraient être encouragés et soutenus dans les initiatives qui visent à développer leurs revenus autonomes, afin de leur permettre de créer de nouvelles richesses et de nouveaux emplois dans le milieu culturel.

Le rapport du citoyen à la culture



Fonds Studio RC. La Société d'histoire de Magy

La culture est une grande richesse pour une société. C'est pourquoi il est essentiel que dès le plus jeune âge la consommation de produits culturels doive être encouragée, que ce soit à l'école ou à l'intérieur du milieu familial. Dans le cadre scolaire, les partenariats entre le milieu scolaire et les organismes culturels devraient être encouragés et soutenus, afin d'assurer une meilleure cohésion entre les offres du milieu et le programme scolaire et ainsi amener davantage la culture à l'école. Le programme la Culture à l'école est déjà un bon point de départ, mais il est parfois difficile pour les organismes confrontés à des ressources financières et humaines limitées à développer des programmes qui répondent aux besoins du milieu scolaire. Les Pays-Bas notamment ont mis en place le Fonds de participation culturelle et qui permet aux organismes de développer des activités culturelles à l'intention des écoles (Ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, 2013 :9). Des initiatives du genre permettent aux organismes de s'inscrire davantage dans une perspective de développement durable, en offrant des services concrets à la population et en favorisant le développement d'activités qui leur permettront d'accroître leurs revenus autonomes.

La gouvernance et le financement

Dans le milieu du patrimoine et de l'histoire le gouvernement québécois soutient déjà les lieux d'interprétation et les musées reconnus et soutenus par le Ministère de la Culture et des Communications et les centres d'archives privées agréés. Toutefois, il est difficile pour les autres organismes de répondre aux critères en vue de l'obtention de telles reconnaissances sans un soutien initial, ce qui prive certains organismes d'aide financière qui leur permettrait de mieux se développer. Dans le cas de la Société d'histoire de Magog, l'organisme peut compter uniquement sur le travail d'une employée à raison de 25 heures par semaine et sur le travail de deux bénévoles. L'organisme aurait besoin d'embaucher une archiviste, afin de lui permettre d'assurer une meilleure gestion de son centre d'archives, ce qui permettrait d'élaborer de nouveaux projets, d'offrir plus de services et ainsi d'augmenter ses revenus et d'assurer une meilleure autonomie financière. Comme l'embauche d'une telle ressource est perçue comme étant une dépense de fonctionnement, il est très difficile d'obtenir du financement, des commandites et développer des partenariats pour payer un salaire, des sommes qui sont plus faciles à obtenir sur la base de développement de projets concrets et qui assurent une plus grande visibilité à l'intérieur des communautés. Pour des organismes déjà en manque de ressources financières et humaines, il devient excessivement difficile de développer de tels projets et de faire rayonner la culture, l'histoire et le patrimoine québécois.

Pour terminer, la Société d'histoire de Magog croit que tous les OBNL et les organismes voués à la culture jouent un rôle essentiel dans le développement de la société québécoise. Il est toutefois primordial de leur offrir des outils qui leur permettront de se développer davantage et d'offrir à leur communauté des services qui répondent à leur besoin.

Références :

Ministère de l'Éducation, Culture et Sciences (2013). Quadrennial Periodic Report On Measures to protect and promote the Diversity of Cultural Expressions. Amsterdam, Gouvernement des Pays-Bas. Récupéré de http://en.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/periodic_reports/old/nederlands_report_ownformat_en_2013_0.pdf.

Coordonnées:

Geneviève Dorion Bélisle
Directrice générale

Société d'histoire de Magog
95, rue Merry Nord
Magog
J1X 2E7
dg@histoioremagog.com